

AVIS

Conformément à l'article 25/4 de la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, le Collège de police de la Zone de police Bernissart-Péruwelz porte à la connaissance de la population que le Conseil de police se réunira **le 30 janvier 2019 à 18h00** en la salle du Pavillon du Parc située à 7600 PERUWELZ, Espace Eugène Sarot. L'ordre du jour de cette séance est fixé comme suit :

Ordre du jour fixé par le Collège de police en sa séance du 10 janvier 2019

Séance publique

1. Installation du conseil de police – Vérification des incompatibilités et prestation de serment des conseillers
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente – Décision
3. Arrêté du Gouverneur de la Province du Hainaut du 27 novembre 2018 approuvant la modification budgétaire n°2/2018 – Communication
4. Détermination du nombre de voix dont dispose chaque groupe de représentants d'une commune au sein du conseil de police pour le vote des décisions visées à l'article 26 de la LPI - Décision
5. Détermination du montant de jeton de présence – Décision
6. Calcul des jetons de présence – Choix de l'organisme – Décision
7. Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) du conseil de police – Décision
8. Délégation du conseil au collège de police pour la nomination et le recrutement des membres de la police locale visés à l'article 56 de la LPI – Décision
9. Modification de la délibération du conseil de police du 21 mars 2018 relative au déclassement de trois véhicules – Décision
10. Acquisition d'un véhicule (combi) – Procédure d'urgence – Ratification

Séance huis clos

11. Consolidation d'un accident du travail avec incapacité de 5% d'un INP – Octroi d'une rente pour incapacité permanente partielle - Décision

Pour le Collège de police,

Pour le Chef de zone,
Ph. DURIEUX,
Sur délégation,
G. COMBLEZ,
Secrétaire,



Le Président,
V. PALERMO

